

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Juin 2024

158x24

ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2024 ASSOCIATION FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- LA FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS : sise 35 Avenue Victor Hugo LES PENNES MIRABEAU
- Nom du Président : Mr Jean-Claude MARTIN
- Numéro de SIRET: 49488740600017

dont l'objectif est défendre les droits des anciens combattants et de renforcer les liens de solidarités entre les générations a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 1250 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS pour un montant de 1250 €
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 31
CONTRE : 0
ABSTENTION : 2 - M. FUSONE - COCH

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL